

# SOCFIN : bénéfiques toujours en hausse... sauf pour les communautés locales

Bruxelles/Luxembourg/Paris, le 29 mai 2018

**A l'occasion de l'assemblée générale qui se tiendra au Luxembourg ce 30 mai 2018, les associations et ONG en soutien aux luttes des communautés affectées par les activités de SOCFIN font le bilan des problèmes générés et des promesses non-tenues par le groupe agro-industriel multinational spécialisé dans la culture de palmiers à huile et d'hévéa (caoutchouc).**

Il y a 5 ans, le 5 juin 2013, avait lieu une première mobilisation transnationale contre les abus du groupe SOCFIN (dont Bolloré -38%- et Fabri -50%- sont les principaux actionnaires) : du Cameroun au Liberia en passant par le Cambodge, les communautés locales affectées s'étaient levées ensemble pour dénoncer les problèmes qu'il leur cause. Au même moment, les associations et ONG se mobilisaient devant les actionnaires du groupe lors de son Assemblée Générale. Depuis, les organisations de la société civile ainsi que les communautés locales affectées n'ont cessé d'interpeller les dirigeants et les actionnaires de SOCFIN quant aux impacts négatifs de leurs activités. Pourtant, malgré les dizaines de mobilisations locales et internationales, de courriers d'interpellation et de rapports documentant les nombreuses problématiques posées au regard du respect des droits des riverains, le groupe continue d'ignorer la majeure partie des problèmes et de refuser un dialogue avec les communautés pour résoudre les conflits.

Conflits fonciers, privation de ressources naturelles, rivières polluées, compensations dérisoires, conditions de travail précaires, promesses non respectées : les conditions de vie des riverains des plantations du groupe empirent, sous une pression foncière croissante. En effet, entre 2010 et 2017, les terres contrôlées par le groupe SOCFIN sont passées de 323 198 ha à 402 344 ha, soit une augmentation de 25 %, alors que les surfaces effectivement cultivées ont augmenté de 36%. Les conflits sont exacerbés par ces expansions, parce que les termes des accords de location ont souvent été conclus à l'insu des propriétaires ou occupants fonciers, ou contre leur gré.

Depuis l'année passée, SOCFIN fait des démarches pour mettre en œuvre une « politique de gestion responsable » adoptée fin 2016, mais les communautés locales ne constatent pas de réelles avancées sur le terrain, pour exemple :

- Malgré le discours du groupe de « s'engager avec toutes les parties prenantes concernées », plusieurs organisations de riverains se voient encore refuser le dialogue, comme la Synaparcam au Cameroun, MALOA en Sierra Leone, ou l'UVD en Côte d'Ivoire.
- Concernant les limites contestées des plantations, le bornage qui a débuté en 2018 au Cameroun est déjà remis en question. La commission mise en place par le Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires foncières, pour gérer le conflit foncier avec la Socapalm, est totalement opaque



Marche des riverains de la Socapalm le jour de l'AG de Socfin, Douala, 31/05/2017

et n'inclut aucun représentant des communautés concernées ni de la société civile.

- En Sierra Leone, les familles paysannes constatent que les quelques projets sociaux [1] menés par SOCFIN depuis 2011 ne pourront jamais compenser la perte de leur terre grâce à laquelle elles pouvaient, avant l'arrivée de l'entreprise, subvenir aux besoins de leur famille. « Depuis qu'ils ont pris notre terre, nous n'avons plus les moyens de scolariser nos enfants et devons faire crédit pour acheter de quoi manger » rappelle la communauté Taninahun dans le Chefferie de Malen.

Au niveau des ONG qui accompagnent les communautés, les menaces judiciaires du groupe SOCFIN planent toujours. Une plainte pour diffamation est en cours contre Greenpeace, un autre procès intenté contre Sherpa et le ReAct, ainsi que Mediapart, perdu par SOCFIN en première instance, fait l'objet maintenant d'une procédure d'appel. La liste s'allonge encore si l'on ajoute les plaintes déposées par le groupe Bolloré, sur les mêmes questions. Au total ce sont plus d'une vingtaine de poursuites qui ont été lancées par SOCFIN et Bolloré depuis 2009[2].

Les impacts financiers du groupe SOCFIN pour ses dirigeants et actionnaires sont incontestables. Mais les impacts économiques, politiques, sociaux, environnementaux et de droits humains sur les communautés restent très contestés, et les revendications des communautés riveraines toujours d'actualité. Les engagements unilatéraux ne répondent pas de manière satisfaisante à ces éléments.

[1] A noter qu'en Sierra Leone, plus de 35% des dépenses que SOCFIN prétend faire au bénéfice direct des communautés servent exclusivement à la réfection et la construction d'infrastructures routières. Ces routes qui sont indispensables à l'entreprise pour ses activités commerciales et l'écoulement de l'huile produite sont injustement comptabilisées comme des projets sociaux aux bénéfices des communautés locales.

[2] « Face aux poursuites-bâillons de Bolloré, nous ne nous tairons pas », 25 janvier 2018, <https://blogs.mediapart.fr/les-invites-de-mediapart/blog/240118/face-aux-poursuites-baillons-de-bollore-nous-ne-nous-tairons-pas>

#### **Signataires :**

- ActionAid France
- AEFJN Belgique
- AEFJN Secrétariat International
- AFASPA95
- CADTM France
- CADTM Belgique
- CNCD-11.11.11
- Collectif Citoyen en France Contre les Accaparements de Terres
- Collectif TANY
- Coordination européenne Via Campesina (ECVC)
- Entraide et Fraternité
- FIAN Belgium
- GRAIN
- Mouvement d'Action Paysanne (MAP)
- Oakland Institute
- Plateforme pour une agriculture socialement durable, Suisse
- ReAct
- SOS Faim Belgique
- SOS Faim Luxembourg
- Survie

**Contact presse :**

Belgique : Manuel Eggen, +32 478 93 37 47 - [manu@fian.be](mailto:manu@fian.be)

Luxembourg : Marine Lefebvre, +352 49 09 96 26 - [marine.lefebvre@sosfaim.org](mailto:marine.lefebvre@sosfaim.org)

France : Eloïse Maulet : +237 656 44 82 05 – [eloise.maulet@projet-react.org](mailto:eloise.maulet@projet-react.org)

**Communiqués passés à l'occasion des AG:**

- 31 mai 2017 - SOCFIN continue de piétiner les droits des communautés locales - Action publique lors de l'Assemblée générale de SOCFIN : <https://www.farmlandgrab.org/post/view/27169>
- 1er juin 2017 - Les actionnaires du groupe Bolloré accueillis avec des poissons pourris : <https://farmlandgrab.org/27173>
- 1er juin 2016 - « Actionnaires de SOCFIN : Arrêtez les accaparements de terres ! » - Les citoyens demandent à la SOCFIN de respecter les droits des communautés locales : <https://www.farmlandgrab.org/post/view/26186>
- 3 juin 2016 - Des manifestants bloquent l'AG de Bolloré et dénoncent ses investissements agricoles en Afrique : <https://farmlandgrab.org/26189>
- 3 juin 2015 - Ils accaparent la pelouse de Bolloré pour dénoncer son implication dans les accaparements des terres - <https://farmlandgrab.org/25004>

**Pour plus d'information :**

- Articles et communiqués impliquant SOCFIN dans des conflits fonciers : <https://www.farmlandgrab.org/cat/show/700>
- Informations sur la lutte de l'Alliance Internationale des Riverains : <https://www.projet-react.org/fr/bolloré-presentation/>
- Informations sur le cas de Malen en Sierra Leone : <http://www.fian.be/Landgrabbing-by-SOCFIN-in-Sierra-Leone-documentation?lang=fr>